



Novembre

Décembre

2018

Fusion UI MP UILR.....	1
Vote du budget prévisionnel de fonctionnement 2019	1
Relocalisation des boutiques de Castres et Labège	1
Les règlements intérieurs	1
Rapport PEC – Prospectives 2018 – 2020 et orientations formation 2019	2
Bloc 3 à la dérive	2
Point sur les ASC (Activités Sociales et culturelles).....	2

Fusion UIMP UILR

Rappelons qu'une information sur la fusion des UI a été mise à l'ordre du jour du CE DO Sud le 24/05/2018, que le passage en CCUES a été programmé le 14/02/2018 avec refus des élus de statuer et demande de report pour un deuxième passage le 15/05/2018 où les élus ont rendu un avis **NEGATIF**.

En parallèle, les CHSCT des deux unités demandent une expertise réalisée par le cabinet Emergence ; ce dernier précise que compte tenu d'une concertation pas toujours réalisée et d'une communication absente dans certains cas, son rapport tient plus d'une note d'intention que d'un réel document projet. Les quatre CHSCT concernés rendent tous un avis **NEGATIF**.

Le 29 et 30/11 s'est tenu le CE de la DO Sud où la consultation du point 4 « Fusion des UI » a été votée : avis **NEGATIF**. La CFE-CGC s'est jointe à la motivation de vote commune ([ici](#)) à l'ensemble des Organisations Syndicales suite à la restitution de l'expertise présentée en séance par le cabinet Syndex. Un suivi personnalisé des salariés touchés par la fusion a été réclamé au travers d'une résolution commune ([ici](#))

Cette réorganisation semble n'avoir qu'un seul objectif : palier à la diminution « naturelle » des effectifs.

Analyse CFE-CGC :

Pas moins de 6 avis négatifs sur ce dossier (CCUES, CHSCT, CE) et force est de constater que la Direction garde le cap !

En effet, par exemple, les mesures d'accompagnement des salariés impactés restent opaques et la Direction ne prend aucun engagement pour y palier.

En revanche, les organisations syndicales ont proposé une « commission de suivi » validée par la direction où la CFE-CGC saura défendre vos intérêts. Vos interlocuteurs et spécialistes sont Philippe BALAVOINE, Florian LABADIE.

Budget prévisionnel de fonctionnement 2019

La loi n'accorde pas au Comité Central d'Entreprise (CCE ou CCUES pour Orange) de budget de fonctionnement. Toutefois, ayant lui-même des frais de fonctionnement, il est légitime que les comités d'établissements lui rétrocèdent une partie de leur subvention de fonctionnement. Vous trouverez [ici](#) les éléments complémentaires motivant notre vote.

Analyse CFE-CGC :

Aucune négociation n'a été lancée. La CFE-CGC a donc voté contre.

ADSOM Boutiques de Castres et Labège

Il s'agit de la relocalisation des boutiques de Labège et de Castres.

Ces relocalisations reçoivent un écho favorable de la part de l'ensemble des salariés des 2 boutiques avec une amélioration des conditions de travail, dans un nouvel environnement de travail bénéficiant des dernières améliorations nationales sur l'implantation des smart stores.

Analyse CFE-CGC :

La CFE-CGC sera attentive à la charge de travail engendrée par les relocalisations de ces boutiques, et sera vigilante à ce que la force au travail soit suffisante afin d'absorber le flux et cette charge de travail.

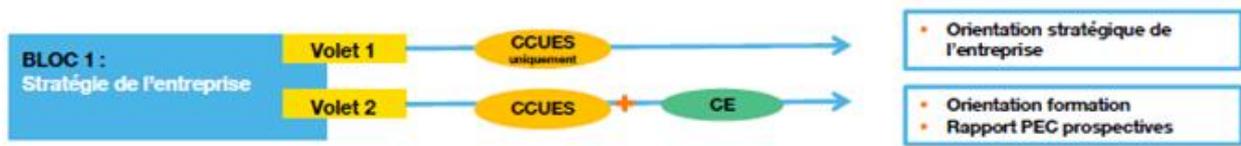
Les RI de la DO Sud

La CFE-CGC avait demandé plusieurs modifications lors des négociations d'avril 2018. Certaines demeurent sans réponse d'autres méritent une analyse approfondie.

Analyse CFE-CGC :

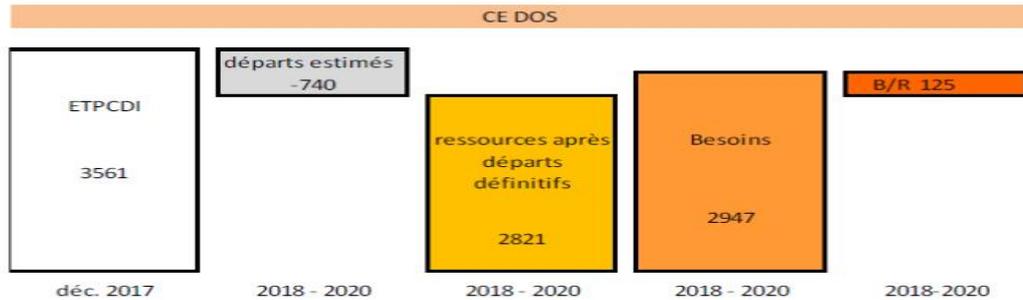
La CFE-CGC a donc voté **contre** comme l'ensemble des organisations syndicales. Par ailleurs, la CFE-CGC a voté la résolution qui vise à mandater le bureau du CE pour une rencontre avec l'inspection du travail.

Rapport PEC – Prospectives 2018-2020 – orientations formation 2019



Synthèse de la prospective 2018 - 2020 du CE DO Sud

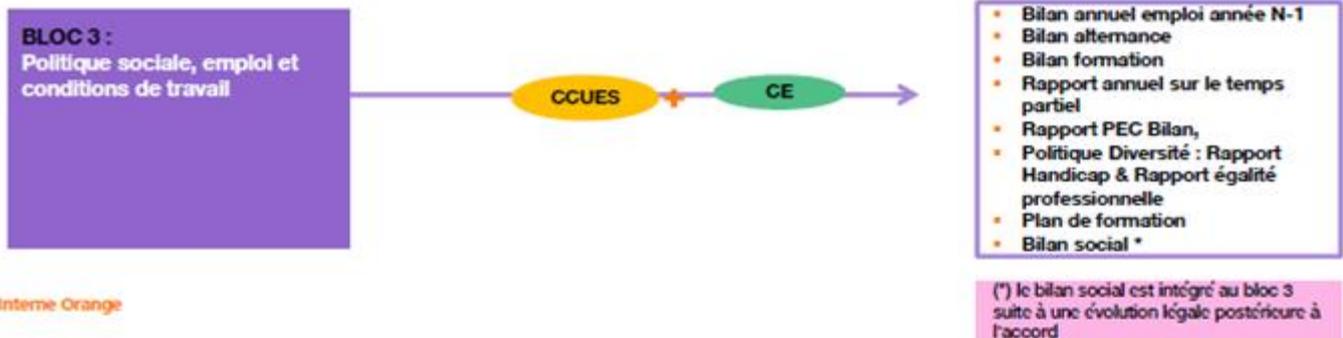
- Globalement sur le périmètre du CE DO Sud :



Analyse CFE-CGC :

La maquette de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences a de nombreuses insuffisances. L'analyse ne peut pas être approfondie dès lors que le dossier présenté ne fournit pas une prospective par métiers (mais par domaine de métiers). Vote CONTRE à l'unanimité. Vous trouverez [ici](#) les éléments complémentaires motivant notre vote de la CFE-CGC.

Politique sociale, emploi et conditions de travail : (bloc 3) à la dérive



Analyse CFE-CGC :

Décroissance des effectifs, une sous-traitance accrue, la baisse des heures de formation ne sont pas à la hauteur des ambitions d'Orange en tant qu'opérateur digital et humain. La CFE-CGC vote **contre** comme l'ensemble des OS.

Point ASC

Lorsque l'on observe en séance les difficultés qu'ont les OS à s'entendre sur la notion du quotient familial, la CFE-CGC se félicite de proposer dans son « **Tableau magique** » 2 critères simples : votre classification et le nombre d'enfants (www.lemeilleurdesce.com).

Pour retrouver tous les documents présentés en séance accédez à [Alfresco](#) (accès réservé à nos adhérents)
Pour adhérer, c'est [ici](#)



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : <https://www.cfecgc-orange.org/do-sud/>

Elu : Philippe MAZAS
Représentant syndical : Philippe BALAVOINE



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

